

RÉSEAU AFRICAIN DE RECHERCHE FISCALE (ATRN)



DEUXIÈME **APPEL À** **COMMUNICATIONS**

8 - 10 septembre 2026

Lieu : Kigali, Rwanda

Date limite de soumission des articles:

15 mars 2026

Le Réseau africain de recherche fiscale (ATRN), une branche du Forum des administrations fiscales africaines (ATAF), a le plaisir de solliciter des propositions de communications pour le 11^e Congrès annuel de l'ATRN, qui représente une opportunité pour les universitaires, les chercheurs, les administrateurs fiscaux, les étudiants, les praticiens de la fiscalité, les organisations de la société civile, les consultants et les décideurs politiques chargés des politiques fiscales en Afrique, de se réunir et de discuter des questions fiscales nationales, régionales et internationales. C'est aussi l'occasion pour les chercheurs de

11^e **CONGRÈS ANNUEL** **DE L'ATRN**

Questions Fiscales Contemporaines en Afrique

présenter leurs travaux sur des questions fiscales importantes et émergentes.

L'ATRN accepte les recherches liées à la fiscalité, notamment dans les domaines suivants : économie et économétrie, droit, politique, administration fiscale, sciences politiques, psychologie et sciences du comportement humain, linguistique et éducation. Les articles rédigés par des étudiants et des chercheurs émergents sont également acceptés afin de former la future génération de spécialistes en fiscalité. **Les articles sont acceptés en anglais, en français et en portugais.**

Thème

Thème du 11^e congrès annuel : **"Les questions fiscales contemporaines en Afrique"**

Sous-Thèmes

- Digitalisation, intelligence artificielle et données massives dans l'administration fiscale
- L'impact des tarifs douaniers et des guerres commerciales sur la mobilisation des ressources intérieures en Afrique
- Impôt minimum mondial (Pilier 2), BEPS et incitations fiscales
- Prix de transfert, transfert de bénéfices et fiscalité transfrontalière
- Impôts sur la fortune
- Harmonisation fiscale régionale, politique commerciale et mobilisation des ressources intérieures dans le cadre de la ZLECA
- Flux financiers illicites, évasion fiscale et transparence
- Fiscalité et espace numérique (actifs financiers numériques, services en ligne, paris et jeux)
- Taxes environnementales, tarification du carbone et politique fiscale verte
- Décentralisation fiscale, fiscalité infranationale et transferts intergouvernementaux
- Informalité, inclusion fiscale et régimes simplifiés
Taxe et genre
- Comportement des contribuables, psychologie du respect des obligations fiscales et incitations comportementales
- Fiscalité et démographie : Jeunesse, vieillissement et migration
- Fiscalité, inégalités et redistribution
- Et autres questions fiscales contemporaines en Afrique

Types de communications

L'ATRN sollicite des communications pour son congrès annuel dans deux grandes catégories :

Articles académiques : Cette catégorie comprend les articles universitaires et les articles de recherche appliquée, y compris les documents de travail.

Documents d'orientation : Cette catégorie comprend les notes d'orientation, les meilleures pratiques et les études de cas succinctes.

Ces articles seront évalués par les membres du comité scientifique. S'ils sont acceptés, leurs auteurs seront invités à les présenter lors du 11^e congrès annuel de l'ATRN.

Prix du meilleur article

Les auteurs souhaitant être pris en compte pour les prix doivent l'indiquer lors de la soumission de leurs articles. Les catégories sont les suivantes : Le prix ATRN du meilleur article, le prix du meilleur chercheur en devenir et le prix de l'article de recherche le plus avant-gardiste/innovant.

Dates limites importantes

- Tous les articles doivent être soumis via le portail de l'ATRN **ICI**
- Date limite pour la soumission définitive des articles de recherche complets **15 mars 2026**
- Notification d'acceptation : **06 juin 2026**

Comment soumettre des articles

- Seules les articles ORIGINAUX seront acceptés (les articles déjà présentés lors d'autres conférences ne seront pas acceptés)
- Deux documents/propositions distincts seront requis : (1) une **page de titre** et (2) **le manuscrit (anonyme)**.
- Les articles plagiés seront automatiquement disqualifiés et rejetés.
- Les auteurs seront informés de l'acceptation de leur article par e-mail avant le **6 juin 2026**, après un processus d'évaluation par les pairs en double aveugle.
- Tous les manuscrits soumis devront respecter les directives de mise en forme des manuscrits telles que définies sur la page Web de l'ATRN.
- Le lien pour soumettre vos articles est désormais ouvert et accessible **ICI**

Informations complémentaires

Pour de plus amples informations sur le congrès annuel, veuillez consulter la page web de l'ATRN : <http://atrnafrica.org/> ou contacter les organisateurs de la conférence par courrier électronique : ATRNCongress@ataftax.org